



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Madame Dominique Forget, présidente, et tenue le 24 avril 2024 à 14h30 à la salle 24H Tremblant de la bibliothèque Gaston-Miron située au 83, rue Saint-Vincent Sainte-Agathe-des-Monts.

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Forget, représentante Val-David
Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur
Monsieur Michel Bédard, représentant de Mont-Blanc
Monsieur Frédéric Broué, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts
Madame Marie-Lise Daigle, représentante de Val-des-Lacs
Madame Monique Allaire, représentante Sainte-Lucie-des-Laurentides
Monsieur Michel Bazinet, représentant de Val-Morin
Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier

EST ABSENT:

Monsieur André Ibghy, représentant d'Ivry-sur-le-Lac

SONT AUSSI PRÉSENTS:

Monsieur Dominic Lemoine, directeur général et secrétaire-trésorier
Monsieur Jean Léo Legault, conseiller spécial et secrétaire-trésorier adjoint

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Madame Dominique Forget, la séance ordinaire est ouverte à 15 h 00.

RÉSOLUTION 907-04-2024
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Monique Allaire :

D'ADOPTER l'ordre du jour, après avoir ajouté l'item suivant:

4.2 Intention de rencontre entre les administrateurs de la RITL et les administrateurs de la Ville de Mont-Tremblant pour une possibilité d'adhésion relative à la collecte et le transport de matières résiduelles

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2024
4. Octroi d'un contrat à la firme Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L. dans le cadre de l'adhésion possible de la Ville de Mont-Tremblant à la RITL

Intention de rencontre entre les administrateurs de la RITL et les administrateurs de la Ville de Mont-Tremblant pour une possibilité d'adhésion relative à la collecte et le transport de matières résiduelles

5. Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer

Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 013-2021 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

Approbation d'un budget supplémentaire afin de combler un déficit pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2023

Dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2023



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

6. Fin du lien d'emploi de l'employé numéro 98 au poste de chauffeur-opérateur

Permanence de Monsieur Luc-André Ladouceur au poste de chauffeur-opérateur
7. Période de questions
8. Levée de la séance

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 908-04-2024

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2024

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2024, le secrétaire-trésorier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Bédard :

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars 2024, tel que rédigé.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 909-04-2024

OCTROI D'UN CONTRAT A LA FIRME AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L. DANS LE CADRE DE L'ADHESION POSSIBLE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT A LA RITL

ATTENDU QUE la Régie a demandé à la firme comptable Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L. de l'assister dans le cadre de la demande d'informations de la Ville de Mont-Tremblant pouvant mener cette dernière à adhérer à la Régie;

Il est proposé par Monsieur Frédéric Broué :

D'OCTROYER un contrat à la firme Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L. pour la préparation d'un rapport portant sur les impacts de l'adhésion potentielle de la Ville de Mont-Tremblant à la Régie intermunicipale des Trois-Lacs pour un montant maximum de 8 500 \$ (taxes en sus);

D'AUTORISER la présidente à signer pour et au nom de la Régie l'acceptation de l'offre de service;

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Jean Léo Legault



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 910-04-2024

INTENTION DE RENCONTRE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RITL ET LES MEMBRES DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-TREMBLANT POUR UNE POSSIBILITE D'ADHESION RELATIVE A LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DE MATIERES RESIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Tremblant a manifesté l'intérêt d'une possible adhésion à la RITL;

CONSIDÉRANT QUE la RITL a déjà entamé le processus de préparation d'un rapport portant sur les impacts d'une adhésion potentielle de la Ville de Mont-Tremblant;

Il est proposé par Monsieur Steve Perreault :

D'AUTORISER les membres du C.A.de la RITL à rencontrer les membres du conseil de ville de Mont-Tremblant dans le but de conclure à une entente.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 911-04-2024

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

PRINCIPAUX DÉBOURSÉS 385155.13 \$

DÉBOURSÉS SALAIRES 167 825.65 \$

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés comprise entre le 1er mars 2024 et le 16 avril 2024 totalisent 630 148.46 \$ et se détaillent comme suit:

Traitements bancaires fournisseurs :	239 859.59 \$
Salaires et remboursement de dépenses du 23 février au 16 avril 2024 :	167 825.65 \$
Prêts - virement automatique:	222 463.22 \$

Total: 630 148.46 \$

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'APPROUVER la liste des déboursés ainsi que la liste des salaires et remboursements de dépenses pour un total de 630 148.46 \$.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

J. Legault



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 013-2021 DÉCRETANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier adjoint procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 23 février au 15 avril 2024 par les responsables d'activités budgétaires.

RÉSOLUTION 912-04-2024 **APPROBATION D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE AFIN DE COMBLER UN DÉFICIT POUR L'ANNEE FINANCIERE SE TERMINANT AU 31 DECEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE la Régie termine l'année financière 2023 avec un déficit;

CONSIDÉRANT QUE le déficit est grandement dû aux coûts d'entretien des véhicules;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de dresser un budget supplémentaire afin de financer ces coûts supplémentaires;

Il est proposé par Monsieur Michel Bédard :

D'ADOPTER un budget supplémentaire au montant de 823 395 \$ afin de défrayer les frais supplémentaires encourus en 2023.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Le secrétaire-trésorier adjoint procède au dépôt du rapport financier de la RITL pour l'exercice financier 2023, préparé par Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L.

RÉSOLUTION 913-04-2024 **FIN DU LIEN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 98 AU POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR**

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 98 a été embauché à titre de chauffeur-opérateur le 27 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 98 n'a pas répondu de façon satisfaisante à ses obligations énoncées dans sa description de poste à plusieurs reprises;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget:

D'ACCEPTER la fin du lien d'emploi avec l'employé numéro 98 à compter du 15 avril 2024 et que toutes les indemnités et prestations exigibles par la loi lui soient payées.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 914-04-2024

PERMANENCE DE MONSIEUR LUC-ANDRÉ LADOUCEUR AU POSTE DE CHAUFFEUR-OPERATEUR

RECOMMANDATION

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Luc-André Ladouceur a été embauché au poste de chauffeur-opérateur à compter du 28 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Ladouceur a terminé sa période de probation le 16 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Claude Choquette, recommande de confirmer la permanence de Monsieur Luc-André Ladouceur;

Il est proposé par Madame Monique Allaire :

D'ACCEPTER la permanence de Monsieur Luc-André Ladouceur à compter du 16 juin 2023 conformément aux dispositions de la convention collective.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Jean Léo Legault, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Jean Léo Legault

-C> ≥

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 915-04-2024

LEVÉE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Steve Perreault de lever la présente séance à 15 h 08.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Dom*
Présidente

'Cl,

ç:: :)

Jean Léo Legault

Conseiller spécial et secrétaire-trésorier adjoint